Novembre 2013



منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة 联合国 粮食及 农业组织

Food and Agriculture Organization of the United Nations Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Продовольственная и сельскохозяйственная организация
Объединенных
Наций

Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura

Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

Trente-deuxième session

Oulan-Bator (Mongolie), 10-14 mars 2014

Note d'information

Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales -Plan d'action régional

Table des matières

	Paragraphes
I. Introduction	1 – 3
II. La Stratégie mondiale	4 – 6
III. Le Plan d'action mondial et ses différents volets	7 – 11
IV. Élaboration du Plan d'action régional pour l'Asie et le Pacifique	12 – 14
V. Mise en œuvre du Plan d'action régional pour l'Asie et le Pacifique	15 – 24
VI. Pacifique Sud-Ouest	25
VII. Conclusion	



2 APRC/14/INF/7

I. Introduction

1. Lors de plusieurs forums internationaux, plusieurs participants ont exprimé leur inquiétude quant à la diminution de la quantité et à l'amoindrissement de la qualité des statistiques agricoles, qui sont des éléments fondamentaux permettant aux décideurs de prendre les bonnes décisions en matière de sécurité alimentaire et de programmer les événements à venir dans les domaines alimentaire et agricole (Conférence internationale sur les statistiques de l'agriculture, 2007; Évaluation externe indépendante de la FAO, 2008; ONU, 2009; OCDE, 2009, entre autres). Par ailleurs, il existe une demande croissante de données pour l'élaboration de politiques permettant de traiter des questions telles que l'instabilité des prix des denrées alimentaires, la transformation de l'agriculture, le changement climatique, l'utilisation de produits alimentaires pour la production de biocarburants, l'insécurité alimentaire, le développement agricole durable et le rôle des femmes dans l'agriculture.

- 2. Dans ce contexte, la Commission de statistique de l'ONU, au sein de laquelle sont représentés les responsables des bureaux nationaux de la statistique, a demandé en 2009 à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à la Banque mondiale et aux Amis du Président de la Commission de statistique de formuler un plan stratégique ayant pour objectif de renforcer les statistiques agricoles. Ces partenaires ont répondu en proposant la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales l. Cette Stratégie est le fruit d'un processus participatif international qui a rassemblé les responsables des bureaux nationaux de la statistique de la Commission de statistique, les ministres de l'agriculture de la Conférence de la FAO, les commissions régionales de l'ONU et les banques régionales de développement.
- 3. Après l'approbation de la Stratégie mondiale par la Commission de statistique en 2010, une approche mondiale et régionale a été adoptée pour la formulation d'un plan de mise en œuvre de la Stratégie². Dans la région Asie et Pacifique, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et la Banque asiatique de développement (BAsD) se sont jointes à la FAO pour préparer un plan d'action régional pour l'Asie et le Pacifique en consultation avec les États Membres. Le Groupe directeur chargé des statistiques agricoles (SGAS) a achevé le projet de plan d'action régional en septembre 2012, et ce dernier a ensuite été adopté par la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique lors de sa vingt-quatrième session, en octobre 2012, par le Comité des statistiques de la CESAP lors de sa troisième session, en décembre 2012, et par le Comité directeur mondial de la Stratégie mondiale le 26 février 2013. Le présent document fait le point de l'état d'avancement de l'élaboration du Plan d'action régional pour l'Asie et le Pacifique au cours de la première phase de mise en œuvre. Il s'agit d'un document qui fait suite au document d'information présenté lors de la trente et unième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (APRC/12/INF/7)³.

II. La Stratégie mondiale

- 4. L'objectif ultime de la Stratégie mondiale est de contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire, à la réduction de l'instabilité des prix alimentaires et à l'amélioration des revenus et du bien-être des populations rurales grâce à des politiques fondées sur des éléments concrets et conformes à la visée de l'Objectif 1 du Millénaire pour le développement (OMD 1), à savoir «Éliminer l'extrême pauvreté et la faim». En outre, des politiques améliorées contribueront à l'utilisation durable des ressources en eau et en terres et à l'adaptation des activités agricoles de manière à relever les défis du changement climatique et de l'OMD 7: «Assurer la viabilité de l'environnement ».
- 5. La Stratégie mondiale fournit un cadre de nature à permettre aux systèmes statistiques nationaux et internationaux de produire les informations de base nécessaires pour guider la prise des décisions au XXI^e siècle. Elle répond également aux nouveaux besoins de données, comme ceux

¹ Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales (http://www.fao.org/docrep/017/am082f/am082f.pdf).

² Plan d'action pour la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales (http://www.unescap.org/stat/cst/3/CST3-8F.pdf).

http://www.fao.org/docrep/meeting/024/mc836f.pdf.

APRC/14/INF/7 3

découlant des flambées récentes des prix des denrées alimentaires, et aux inquiétudes croissantes concernant l'impact de l'agriculture sur l'environnement et le changement climatique. La Stratégie mondiale repose sur trois piliers:

- établir une série minimale de données essentielles que les pays diffuseront régulièrement de manière à satisfaire les demandes actuelles et à venir;
- intégrer l'agriculture dans les systèmes statistiques nationaux afin de répondre aux attentes des décideurs et des autres utilisateurs des données en liant transversalement les informations statistiques des domaines économique, social et environnemental;
- encourager la durabilité des systèmes de statistiques agricoles en améliorant la gouvernance et en renforçant les capacités en matière de statistiques.
- 6. La Stratégie mondiale définit un cadre conceptuel complet pour la production et l'utilisation des statistiques agricoles et rurales, sans perdre de vue les besoins des différents utilisateurs des données. Le fil conducteur du cadre conceptuel de la Stratégie consiste à établir des systèmes intégrés pour recueillir et diffuser les données et à se concentrer sur la série minimale de données essentielles. La Stratégie mondiale recense les outils à utiliser pour parvenir à cette intégration. Toute collecte de données reposera systématiquement sur l'élaboration et la mise en place dans chaque pays d'un cadre d'enquêtes intégré et d'un «cadre directeur d'échantillonnage» pour les statistiques agricoles. L'intégration transversale des données des domaines économique, social et environnemental sera également assurée par un système intégré de base de données et de gestion des données pour l'ensemble des statistiques officielles concernant l'agriculture.

III. Le Plan d'action mondial et ses différents volets

- 7. La Commission de statistique a approuvé la Stratégie en février 2010, mais a demandé à la FAO et aux Amis du Président de la Commission de statistique d'élaborer un Plan d'action mondial visant à renforcer les systèmes nationaux de statistiques agricoles. Elle a recommandé que ce plan comprenne les éléments suivants:
 - un programme global d'assistance technique;
 - un programme de formation articulé;
 - un programme de recherche bien ciblé.
- 8. Compte tenu des spécificités régionales, des niveaux variables de développement du point de vue des statistiques et des questions opérationnelles, une approche mondiale et régionale a été utilisée en vue de formuler le(s) plan(s) d'action. La FAO a joué le rôle de chef de file pour l'élaboration du Plan d'action mondial, qui s'est déroulée parallèlement à celle du plan régional pour l'Afrique, celle-ci constituant la région pilote.
- 9. Le Plan d'action mondial définit les étapes à franchir et les responsabilités générales aux niveaux mondial, régional et national, sachant que chaque région nécessitera un niveau d'aide différent. Il établit au niveau international un cadre et des normes, notamment statistiques, qui éviteront les doublons et faciliteront la création de liens et de synergies avec d'autres initiatives mondiales et régionales concernant les statistiques.
- 10. Le Plan d'action mondial a été présenté lors de la trente-septième session de la Conférence de la FAO, qui s'est tenue du 25 juin au 2 juillet 2011. Il y a reçu le soutien vigoureux des États Membres de la FAO.
- 11. Le Plan d'action mondial recommande que les plans régionaux de mise en œuvre soient dotés d'une perspective à long terme (c'est-à-dire 10 à 15 ans) et suivent une approche progressive, dont la première phase couvrirait la période 2011-2017. La mise en œuvre du Plan d'action mondial est supervisée par le Comité directeur mondial, qui regroupe des institutions faisant office de partenaires

4 APRC/14/INF/7

opérationnels et de fournisseurs de ressources⁴, des représentants des pays et des représentants d'organisations d'agriculteurs.

IV. Élaboration du Plan d'action régional pour l'Asie et le Pacifique

- 12. Lors de sa deuxième session, en décembre 2010, le Comité de statistique de la CESAP a approuvé à l'unanimité la proposition de la FAO concernant l'élaboration d'un Plan de mise en œuvre pour l'Asie et le Pacifique. Il a constitué le Groupe directeur chargé des statistiques agricoles (SGAS) dans le cadre du Groupe directeur de la CESAP pour le Programme régional d'amélioration des statistiques économiques en vue de fournir des orientations pour l'élaboration du Plan régional de mise en œuvre, en identifiant les priorités à court et à long termes et en programmant les étapes importantes. Il a régulièrement rendu compte aux États Membres par l'intermédiaire de la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique et du Comité de statistique de la CESAP.
- 13. Un Comité de rédaction a été établi en 2012 sous l'égide du SGAS afin de tracer le cadre d'un Plan d'action régional (nouveau nom du Plan régional d'exécution) qui préciserait les principales tâches à accomplir au cours de la première phase allant de 2013 à 2017. Le Comité a défini un ensemble de 11 réalisations au niveau régional qui répondent aux critères des quatre objectifs généraux du Plan d'action mondial. Ces onze réalisations sont les suivantes:
 - établissement d'une structure de gouvernance régionale;
 - identification par chaque pays d'une série minimale de statistiques agricoles et rurales propre au pays, fondée sur la série minimale de données essentielles indiquée dans la Stratégie mondiale:
 - création de Plans stratégiques sectoriels relatifs aux statistiques agricoles et rurales dans le cadre des stratégies nationales pour le développement de la statistique afin d'offrir un cadre national de mise en œuvre;
 - renforcement du soutien politique des décideurs aux statistiques agricoles et rurales, par exemple par l'attribution de budgets et de ressources;
 - renforcement des cadres et des mécanismes juridiques et de coordination en faveur des statistiques agricoles et rurales;
 - amélioration de l'aptitude des systèmes statistiques nationaux à mobiliser les ressources adéquates pour mettre au point et composer une série minimale de statistiques agricoles et rurales propre aux pays;
 - amélioration de l'aptitude des systèmes statistiques nationaux à accéder aux technologies de l'information et de la communication, et à les utiliser, afin de produire et de diffuser une série minimale de statistiques agricoles et rurales;
 - consolidation des compétences des systèmes statistiques nationaux pour la production et la diffusion d'une série minimale de statistiques agricoles et rurales conformément aux normes et bonnes pratiques internationales grâce à la formation et à l'assistance technique;
 - renforcement des aptitudes des institutions régionales et nationales de formation à élaborer et à dispenser une formation adéquate, efficiente et efficace dans le domaine des statistiques agricoles et rurales;
 - amélioration de l'aptitude des pays à adopter des méthodes fiables de production au moindre coût d'une série minimale de statistiques agricoles et rurales; et
 - renforcement des aptitudes des pays à utiliser les statistiques agricoles pour répondre aux besoins prioritaires en termes d'élaboration des politiques, de gestion de marchés efficients et de stimulation d'investissements judicieux.
- 14. Le processus de rédaction du Plan d'action régional pour l'Asie et le Pacifique est le fruit d'une collaboration entre les partenaires opérationnels (FAO, CESAP), la BAsD (en tant que partenaire associé participant à la mise en œuvre de la Stratégie mondiale) et les États Membres de la région. Les volets assistance technique et formation sont gérés par la FAO et la CESAP tandis que la

-

⁴ Ces partenaires sont le DfID, la Fondation Bill et Melinda Gates, le groupe de la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, PARIS21, Eurostat et Italian Corporation.

APRC/14/INF/7 5

BAsD contribue au développement des activités de recherche. Lors de l'élaboration du Plan, les résultats des évaluations de l'aptitude des États à produire des statistiques agricoles ont fait l'objet d'une attention particulière. En septembre 2012, le projet final du Plan d'action régional pour l'Asie et le Pacifique a été achevé et distribué aux fins d'examen et d'approbation aux instances régionales compétentes. Sur la base des orientations fournies lors de la vingt-quatrième session de la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique de la FAO, qui s'est tenue en octobre 2012 à Da Lat (Viet Nam), le Plan d'action régional révisé a été présenté au Comité de statistique de la CESAP lors de sa troisième session, en décembre 2012, et a été dûment adopté. L'approbation définitive du Plan d'action régional a été accordée par le Comité directeur mondial de la Stratégie mondiale le 26 février 2013.

V. Mise en œuvre du Plan d'action régional pour l'Asie et le Pacifique

Gouvernance régionale dans le cadre de la Stratégie mondiale

- 15. L'objectif premier du Plan d'action régional était d'établir un mécanisme de gouvernance régional pour l'exécution de la Stratégie mondiale. Depuis décembre 2012, un Bureau régional hébergé par le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok (Thaïlande) pilote la mise en œuvre du Plan d'action régional et coordonne les activités des partenaires.
- 16. Un Comité directeur régional a été créé en avril 2013. Il constitue l'organe suprême de décision pour la mise en œuvre du Plan d'action régional et supervise l'utilisation des fonds alloués à la région en février 2013 par le Fonds fiduciaire mondial. Il est composé de représentants des États Membres (deux pays de chacune des quatre sous-régions Asie de l'Est et du Nord-Est, Pacifique, Asie du Sud-Est et Asie du Sud et du Sud-Ouest), de partenaires opérationnels, du Secrétariat de la Communauté du Pacifique, d'un représentant des donateurs (DfID), d'une institution de formation (Institut indien de recherche sur les statistiques agricoles) et d'une institution de recherche (Association des institutions de recherche agricole de l'Asie et du Pacifique). Les représentants nationaux sont nommés pour une période de cinq ans, la moitié des membres étant renouvelée tous les deux ans et demi. Les membres actuels sont les suivants: Chine, Fidji, Inde, Japon, Philippines, Samoa, Sri Lanka et Viet Nam. Le Comité directeur régional prend autant que possible ses décisions par consensus, mais à défaut, peut statuer à la majorité simple.

Comité directeur régional pour l'Asie et le Pacifique

- 17. La première réunion du Comité directeur régional s'est tenue les 9 et 10 avril 2013 dans les locaux du Bureau régional de la FAO à Bangkok (Thaïlande). Il y a adopté le plan de travail et le budget pour 2013, et approuvé le choix des premiers pays désignés pour mettre en œuvre les activités au niveau national en 2013. Ces pays, à savoir le Bhoutan, l'Indonésie et Sri Lanka, ont été sélectionnés selon des critères élaborés par le Comité directeur régional, notamment l'aptitude du pays à produire des statistiques agricoles et son engagement à améliorer la variété et la qualité de ses statistiques. À l'issue de discussions complémentaires entre le donateur, le DfID et le Secrétariat de la Communauté du Pacifique, le Samoa a été ajouté à cette liste.
- 18. Une deuxième réunion a eu lieu le 1^{er} novembre dans les locaux du Bureau régional de la FAO à Bangkok (Thaïlande). Les participants ont pris note des progrès réalisés et également approuvé le choix d'une autre série de pays devant participer aux activités du Plan d'action régional en 2014 (Fidji, Géorgie, République démocratique populaire lao et Myanmar).

Mise en œuvre du Plan d'action régional pour l'Asie et le Pacifique

19. Les premières évaluations des pays ont été réalisées à la fin 2011 et au début de 2012 en Asie et dans le Pacifique au moyen d'un questionnaire type d'autoévaluation, et les résultats ont été présentés à la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique en octobre 2012. Des indicateurs de capacité ont été élaborés à partir des informations fournies par de nombreux pays, et ont été validés à l'aide de leurs contreparties nationales. Les gouvernements des quatre premiers pays et du Bangladesh (État moteur dans la phase de lancement d'un autre projet) ont désigné les centres de liaison nationaux devant démarrer les activités au niveau national, et des missions d'experts sont

6 APRC/14/INF/7

organisées pour réaliser des évaluations approfondies des systèmes de statistiques agricoles de ces pays.

- 20. Les évaluations ont commencé en novembre 2013 et sont menées en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes selon une méthodologie normalisée. Les résultats de ces évaluations permettront d'adapter l'assistance technique à apporter aux pays pour l'élaboration de plans stratégiques sectoriels pour les statistiques agricoles et rurales et, par la suite, d'un cadre national de mise en œuvre. Ce processus d'évaluation approfondie devrait aboutir à l'élaboration d'un rapport d'évaluation national qui sera examiné par le Comité directeur régional afin de déterminer les activités restant à mener dans le pays dans le cadre de l'initiative de Stratégie mondiale. Ces rapports d'évaluation et les documents stratégiques élaborés au niveau national seront accessibles à tous les partenaires fournisseurs de ressources, et pourraient proposer une orientation et favoriser la convergence en matière de planification et de financement du développement.
- 21. Pendant le deuxième semestre de 2013, deux ateliers régionaux ont été organisés par l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (avec des contributions techniques de la FAO et de la BAsD).
- 22. Le premier atelier «Constituer des ressources de formation pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales: *vers une série minimale de données essentielles propre au pays*» s'est tenu à Daejon (République de Corée) du 5 au 9 août 2013. Il avait pour objectif de former les formateurs afin qu'ils soient en mesure de participer pleinement à l'effort de renforcement des capacités au niveau national, et portait principalement sur la compréhension des données présentes dans la série minimale de données essentielles et l'aptitude à identifier et hiérarchiser une série minimale de données essentielles au niveau national. Des représentants du Bangladesh, du Bhoutan, de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines, de la République de Corée, de la République démocratique populaire lao, de Samoa, de Sri Lanka, de la Thaïlande et du Viet Nam ont participé à cet atelier.
- 23. Le second atelier régional «Constituer des ressources de formation pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales: méthodes d'échantillonnage pour les statistiques agricoles examen des pratiques actuelles» s'est tenu à Téhéran (République islamique d'Iran) du 10 au 17 septembre 2013. Il avait pour objectif de former les formateurs afin qu'ils soient en mesure de participer pleinement à l'effort de renforcement des capacités au niveau national, et portait principalement sur les pratiques et les questions relatives à l'application de méthodes d'échantillonnage lors de la collecte de données sur les statistiques agricoles. Des représentants du Bhoutan, de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, de la Malaisie, de la Mongolie, des Philippines, de la République de Corée, de la République islamique d'Iran, de Samoa, de Sri Lanka, de la Thaïlande et du Viet Nam ont participé à cet atelier.
- 24. La BAsD a mis en œuvre et financé diverses activités aux niveaux régional et national qui contribuent aux objectifs généraux de la Stratégie mondiale. Elle a travaillé dans quatre pays asiatiques (Bhoutan, Maldives, République démocratique populaire lao et Viet Nam) dans le but d'évaluer les besoins statistiques de chaque pays et d'élaborer des Plans d'action nationaux. La BAsD mène par ailleurs plusieurs études méthodologiques, notamment:
 - Utilisation d'un système d'information sur les terres agricoles élaboré par l'AFSIS pour obtenir des statistiques sur l'utilisation des terres (Cambodge, Philippines et République démocratique populaire lao).
 - Analyse comparative des ménages urbains et ruraux (Bhoutan).
 - Analyse comparative des estimations issues des enquêtes auprès des ménages, des recensements de l'agriculture et des systèmes administratifs de communication de données (République démocratique populaire lao).
 - Techniques innovantes pour obtenir la superficie des zones rizicoles et des estimations de la production, y compris des techniques améliorées de coupe-échantillons (Philippines, République démocratique populaire lao, Thaïlande et Viet Nam).

APRC/14/INF/7 7

VI. Pacifique Sud-Ouest

25. Concernant la mise en œuvre du Plan d'action régional, le Samoa a été sélectionné pour faire partie des premiers pays devant réaliser une évaluation nationale approfondie, tandis que les Fidji ont été choisies pour la réaliser en 2014. Le Samoa a également participé aux deux ateliers de formation régionaux dont il est fait état dans les paragraphes 22 et 23 ci-dessus, et les deux États devraient participer aux ateliers de formation organisés en 2014.

VII. Conclusion

- 26. Compte tenu de la longue durée de ce projet (10 à 15 ans) et de l'importance cruciale des évaluations nationales approfondies dans ce processus, des efforts considérables ont été déployés pour élaborer et étayer des procédures venant en aide aux consultants qui effectuent ces évaluations, et pour veiller à ce que la démarche utilisée soit cohérente d'un pays à l'autre et dans le temps. Ces efforts et les contraintes liées aux ressources ont retardé le début des travaux au niveau national.
- 27. Le rythme des activités de mise en œuvre relevant du Plan d'action régional pour l'Asie et le Pacifique devrait sensiblement s'accélérer après la publication des résultats des rapports des évaluations approfondies menées par les pays sélectionnés. Ces rapports devraient permettre d'attirer davantage l'attention des gouvernements et les fonds des donateurs, pour, à court terme, remédier à la situation actuelle, et à plus long terme, renforcer de manière durable l'aptitude à produire des statistiques agricoles.
- 28. La Stratégie mondiale est un engagement à long terme visant à améliorer les systèmes statistiques. Des répercussions concrètes sont attendues prochainement, et un système destiné à suivre et évaluer l'incidence des activités est en cours d'élaboration. Des travaux méthodologiques visant à élaborer un cadre et une série d'indicateurs permettant de suivre les progrès des pays en matière de renforcement des capacités ont été effectués. Des évaluations régulières programmées suivront les progrès accomplis au fil du temps dans tous les domaines et aspects des capacités. Les Plans stratégiques sectoriels pour les statistiques agricoles et rurales donneront une orientation au système statistique et éviteront la dispersion des ressources limitées.